



# MINISTÈRES TRANSITION ÉCOLOGIQUE COHÉSION DES TERRITOIRES MER

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

## Bilan 2023 charte croisière durable en Méditerranée

31/01/2024

Internet : <https://www.dirm.mediterranee.developpement-durable.gouv.fr/charte-croisiere-durable-r495.html>

Mail : [dirm-med.cruise-charter@mer.gouv.fr](mailto:dirm-med.cruise-charter@mer.gouv.fr)



# L'IDENTITE DE LA CHARTRE

## 25 compagnies signataires



**Nous nous engageons pour une croisière durable**



**13 engagements pour 5 ambitions**

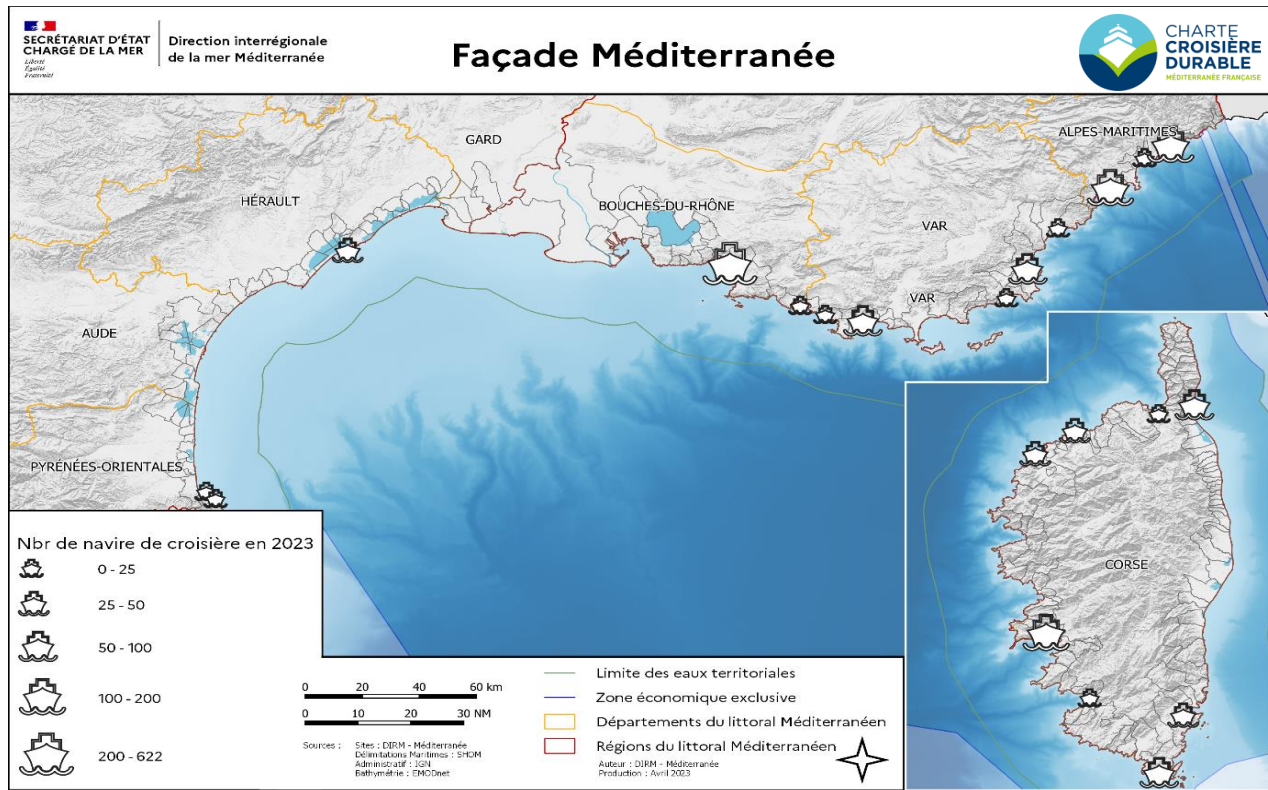
- ✓ Préserver la vie marine
- ✓ Réduire les rejets en mer
- ✓ Valoriser les déchets
- ✓ Réduire les émissions atmosphériques
- ✓ Sensibiliser les passagers à la protection de la Méditerranée


**CHARTRE  
 CROISIÈRE  
 DURABLE**  
 MÉDITERRANÉE FRANÇAISE

Une initiative de  

 MINISTÈRE DE LA MER, DE LA PÊCHE ET DE L'AQUACULTURE  
 Direction interrégionale de la Mer Méditerranée

# L'activité de la croisière 2023



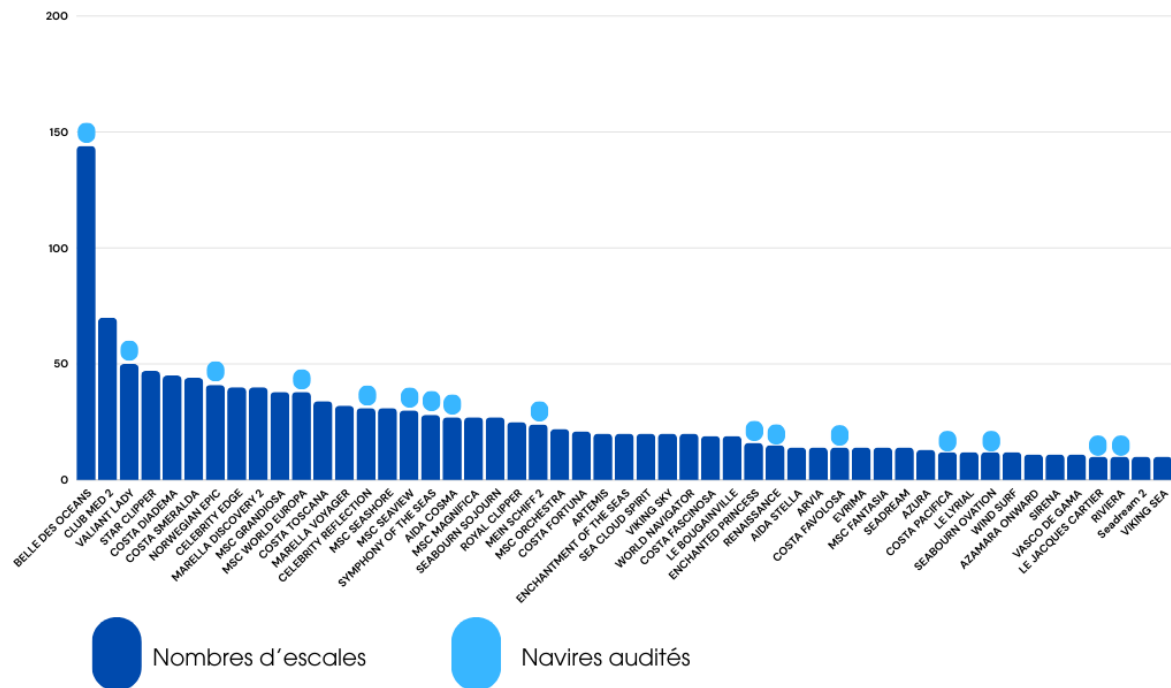
## Analyse par port :

- **68% des 1700 escales de la façade** ont été réalisées au sein de **5 ports** :
- **Marseille** : 36,6% des escales
- **Ajaccio** : 11,5% des escales
- **Cannes** : 9,4% des escales
- **Nice** : 5,7% des escales
- **Toulon- La-Seyne** : 5,5% des escales

## Analyse par navire et compagnie :

- 148 navires de croisières ont fait escale sur la façade méditerranéenne soit 1700 escales.
- 51 navires ont réalisé plus de 10 escales, soit 76% des escales.
- 43 compagnies sur la façade.
- 25 compagnies signataires réalisent 80% des escales. Leur flotte, en 2023, équivaut à 115 navires.
- 14 audits réalisés par le LRQA, 2 audits blancs

## Nombre d'escales par navire en 2023 (>= 10 escales)

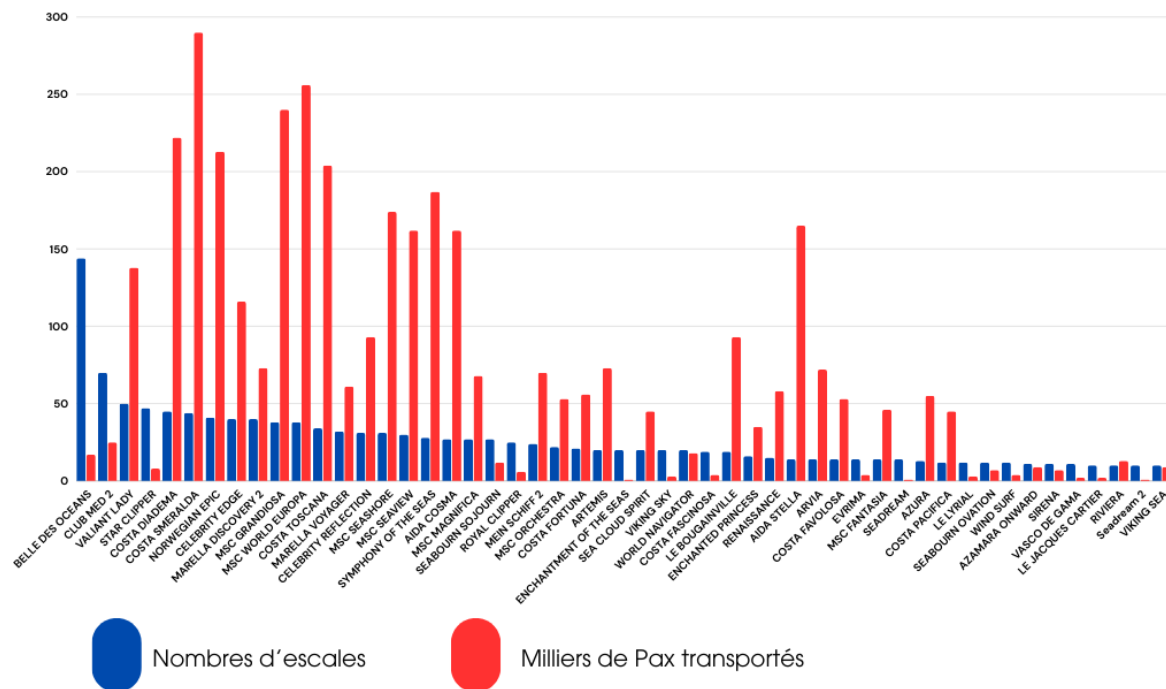


## Analyse par navire :

- La capacité maximale de transport de la croisière peut atteindre 4 millions de pax en 2023.
- Les navires qui font le plus d'escales ne sont pas forcément ceux qui transportent le plus de passagers :

**Belle des océans** : 144 escales, capacité totale de 20k pax.  
**Costa SMERALADA** : 44 escales, capacité totale de 280k pax.

## Nombres d'escales et estimation du nombre de passager transporté (par navires >= 10 escales)



# Analyse de la flotte signataire (39 navires)

## Motorisation de la flotte

	Pré-tier (avant 2000)	Tier 1 (entre 2000 et 2011)	Tier 2 (depuis 2011 hors zone NECA)	Tier 3 (après 2016 en zone NECA)
Pourcentage de la flotte	13%	41%	15,3%	30,7%

## Age de la flotte :

- Année moyenne de pose de quille : 2010
- <10 ans : 43,5%
- 10>20 ans : 41%
- >20 ans : 15,5%

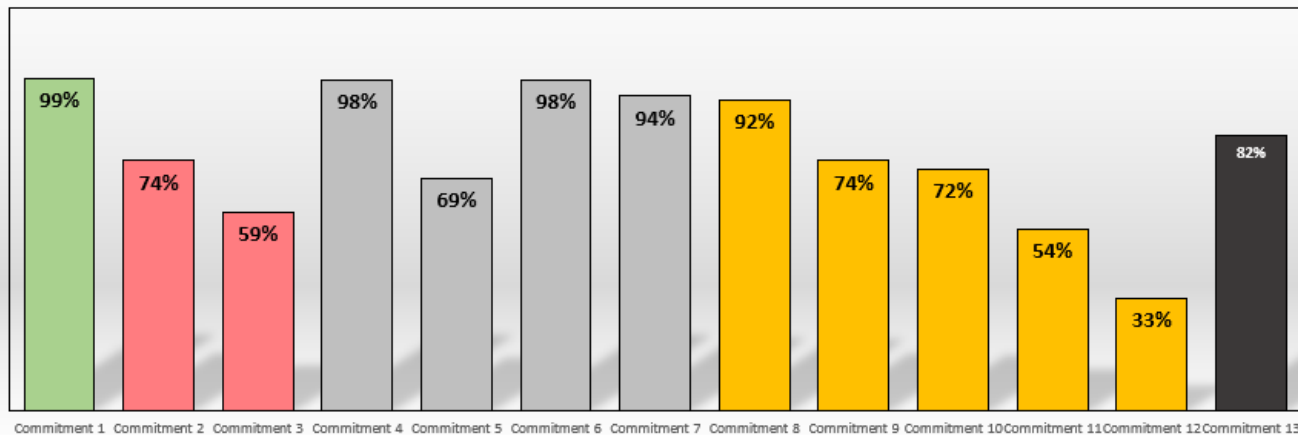
## Caractéristiques techniques :

- Alimentation au GNL : 15,4%
- Connexion à quai : 41%
- 56% équipés de scrubbers 45% sont à boucle ouverte et 55% boucle fermée ou hybride

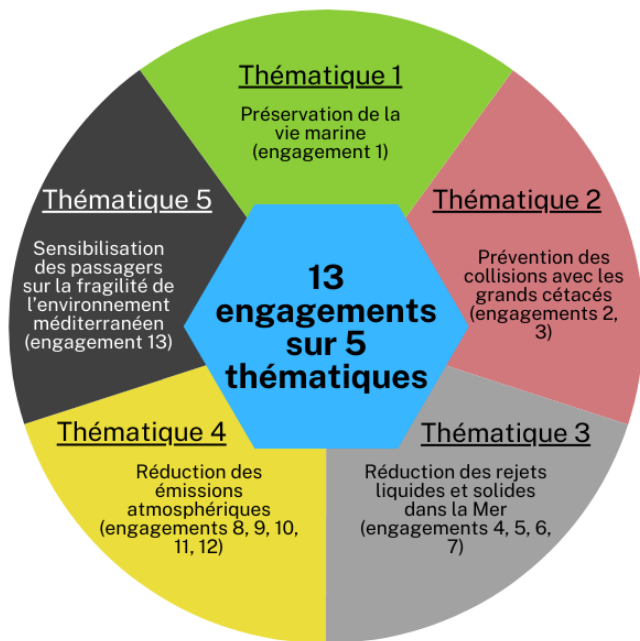
# Bilan 2023 pour la flotte signataire ciblées : 39 navires

## Compliance by commitment : The average vessel

Score global auto-évaluation : 77%



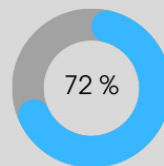
# Bilan 2023 pour la flotte auditée : 14 navires



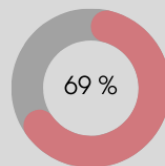
## Score moyen par étapes : 14 navires audités

80%

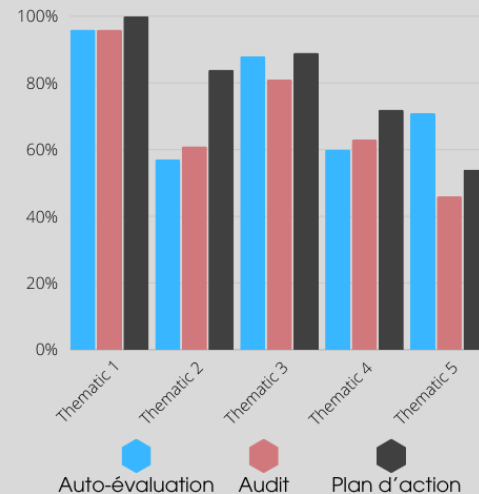
2023, Score moyen final



Auto-évaluation



Score audit





# La charte et son process

## Auto-évaluation

- 39 réponses
- Score moyen des 39 navires: 77%
- Score des 14 navires audités : 72%

## Audit

- 14 audits, 2 audits blancs
- Score moyen des 14 navires : 69%
- 4 navires ont atteint le score pallié de 80%

## Plan d'actions

- 8 navires ont amélioré leur score et ont dépassé le seuil minimum de 80%
- 12 navires certifiés Charte Croisière Durable
- Audits de suivi pour les 2 navires qui n'ont pas atteint le seuil.

## Les outils

- 1 support d'audit standardisé
- Des guides à l'attention des parties prenantes
- Un guide de l'identité visuelle et un kit de communication
- Un site internet

# Evolution de la certification en 2024

## Points à poursuivre

Faire rayonner la charte croisière au niveau national et international (communications).

Amender et clarifier le questionnaire en fonction des retours des compagnies et des auditeurs.

Renforcer le rôle d'information des agents, capitaineries et pilotes sur la situation de la qualité de l'air.

Réaliser les audits de suivi des navires non certifiés lors de la campagne 2023.

Elargir les auto-évaluations aux navires faisant moins de 10 escales.

## Missions Annexe 2024

Appuyer les compagnies sur la définition des actions de sensibilisation des passagers.

Renforcer l'usage d'OBsenMer par le biais d'une formation, d'une version anglaise renforcée et la création d'une structure FMSCC pour rassembler les observations de la croisière.

Faciliter un projet de valorisation des déchets alimentaires et autres sur le port de Marseille en liaison avec les armateurs, le GPPM, les acteurs du secteur.

## Pistes d'évolution 2025

Valoriser les efforts de réduction des émissions CO<sub>2</sub>.

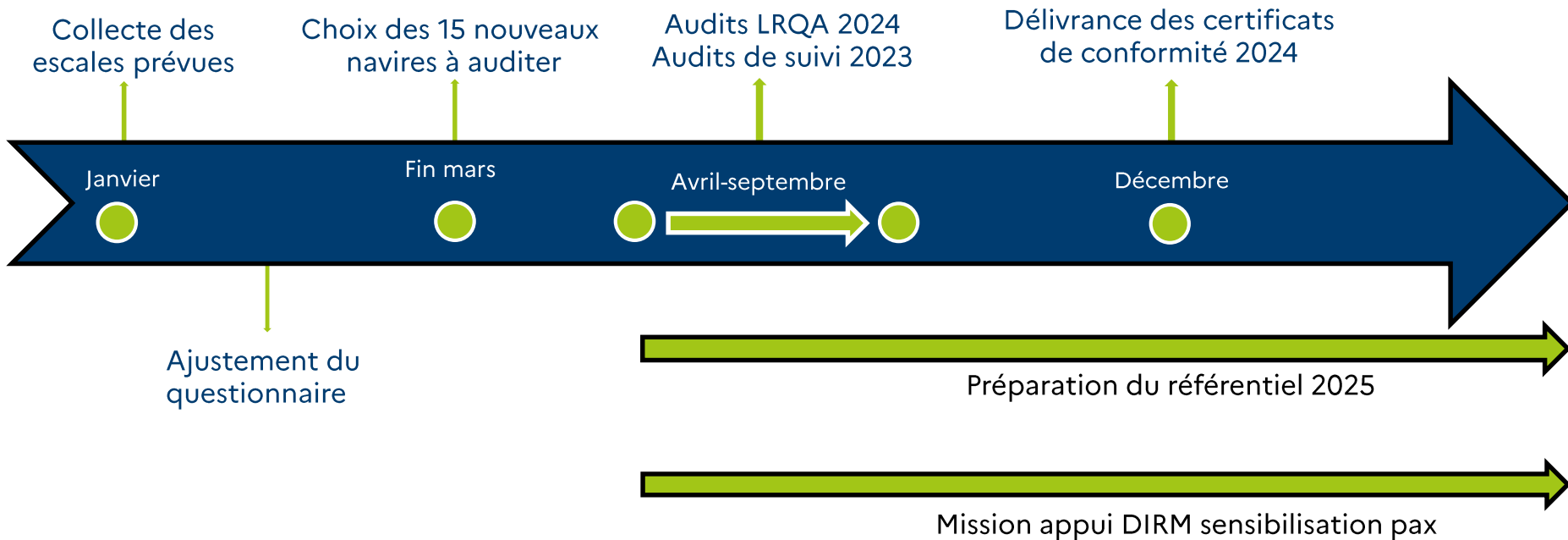
Révision des objectifs SO<sub>x</sub>, NO<sub>x</sub>

Intégration de programme ou certification volontaires.

Définition d'exigences de signalement uniformisées en ZMPV.

Promotion de solutions de mobilités douces pour les passagers

# Calendrier 2024





# MINISTÈRES TRANSITION ÉCOLOGIQUE COHÉSION DES TERRITOIRES MER

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

## Bilan 2023 charte croisière durable en Méditerranée

31/01/2024

Internet : <https://www.dirm.mediterranee.developpement-durable.gouv.fr/charte-croisiere-durable-r495.html>

Mail : [dirm-med.cruise-charter@mer.gouv.fr](mailto:dirm-med.cruise-charter@mer.gouv.fr)

